





CENTRE DE RESSOURCES ECONOMIE CIRCULAIRE ET DECHETS

L'Ecolabel européen : les économies réalisées dès la première année ont permis l'embauche d'un salarié supplémentaire

Avenue de la Plage 40440 Ondres Voir le site internet Benjamin Souviraa info@blue-ocean.fr Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE



Situé à Ondres, dans les Landes, le camping « Espace Blue Océan », classé 4 étoiles, s'étend sur plus de 10 hectares et offre une capacité d'hébergement de 247 emplacements et 180 mobil-homes. Son emplacement privilégié, en pleine forêt, à 1 000 mètres des plages de sable de l'océan Atlantique et à 2 kilomètres de l'étang du Turc, constitue un atout réel pour la clientèle qui peut ainsi profiter du confort tout en bénéficiant d'un cadre naturel préservé.

Soucieux de maintenir l'équilibre entre la qualité d'accueil, les animations de loisirs, l'activité économique et le respect de la nature, la direction du camping a toujours été attentive au choix des investissements qu'elle a réalisés pour développer le site. C'est dans cet esprit qu'elle a mis en place un plan d'actions lui permettant d'être certifié Ecolabel européen depuis 2009.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

3 objectifs principaux ont été poursuivis :

- bénéficier d'un cadre méthodologique pour réduire l'impact environnemental de l'activité tout en maintenant l'offre de services ;
- utiliser les nouveaux modes de gestion et d'achat responsable pour préserver le cadre naturel du camping ;
- valoriser la démarche du camping en s'appuyant sur une certification officielle (reconnue au niveau européen et français), crédible et identifiable par la clientèle étrangère.

Résultats quantitatifs

Résultats globaux (période 2009-2017)

- Passage à 100% d'énergie renouvelable pour assurer l'électricité
- Réduction des consommations d'eau de 18 950 litres, soit l'équivalent de 524 camions citernes et une économie de 66 000 €
- Réduction des consommations d'énergie : 12,5% soit une année de consommation gratuite tous les 8 ans
- 20% d'économies d'énergie pour le seul bâtiment d'accueil grâce à la toiture végétalisée et aux travaux d'isolation
- 60% des déchets produits valorisés
- Diminution de la production de déchets de 215 121 kg, soit l'équivalent en masse de 7 Airbus A320 et une économie d'environ 60 000 €

Résultats obtenus dès la première année

- Réduction de 8% de la consommation d'eau, soit 230 litres par m2 d'hébergement
- Réduction de 5,5% de la consommation d'électricité, soit 4,4 kWh par m2 d'hébergement
- Malgré les investissements réalisés, les économies financières générées grâce à l'Ecolabel européen ont permis d'embaucher un salarié supplémentaire

Résultats qualitatifs

Le confort et la qualité de séjour des clients ont été améliorés, avec :

- une diminution du bruit générée par les restrictions de circulation imposées aux véhicules thermiques;
- la découverte de produits alimentaires locaux de qualité.

Les clients, sensibilisés et impliqués pendant leurs vacances, importent de nouvelles pratique

MISE EN OEUVRE

Planning

- Avril 2009 : préparation du dossier et réalisation des mises en conformité aux critères de la certification
- Juillet 2009 : obtention de l'Ecolabel européen après un audit de certification réalisé par AFNOR Certification
- 2015 et 2017 : audits de contrôle de la certification réalisés par AFNOR Certification

Moyens humains

L'Ecolabel européen est intégré dans l'activité quotidienne du camping : application d'écogestes, sensibilisation des équipes et des clients. Cela se traduit par la mise en œuvre en continu de moyens humains :

- l'implication du propriétaire dès la création du camping ;
- l'implication de la direction et du personnel (2 salariés à temps plein chargés de l'entretien et du maintien des actions environnementales) ;
- le recrutement et la formation tous les deux ans de stagiaires sur les aspects environnementaux ;
- l'implication volontaire des responsables du camping dans la promotion de l'Ecolabel européen au niveau national et International : participation à des colloques, conférences.

Moyens financiers

Actions réalisées la première année pour respecter le cahier des charges de l'Ecolabel européen

- Mise en place de mousseurs sur les robinets : 1 000 €
- Mise en place de nouvelles ampoules : 2 000 €
- Mise en place de pierres et de cailloux dans les chasses d'eau pour les rendre plus économiques en réduisant le volume d'eau : 0 €
- Mise en place de collecteurs d'eau : 1 000 €
- 2 mois de salaire humain : 2 500 €
- Soit un investissement total de 6 500 €

Autres actions significatives

• Mise en place d'un espace dédié au tri sélectif : 28 000 € (2016)

Aides financières :

• Subvention d'un montant de 1500 € du Conseil départemental des Landes en 2017 pour la mise en place du nouveau référentiel de l'Ecolabel européen

Moyens techniques

Le camping a réalisé un ensemble d'investissements dont certains étaient nécessaires pour obtenir l'Ecolabel européen. Les autres complètent volontairement la dynamique enclenchée.

Gestion de l'eau

- Des réducteurs de débit ont été posés sur les robinets et des mousseurs sur les pommeaux de douche.
- Les mobil-homes et les chalets les plus récents ont été équipés de chasse d'eau économique.
- Les sanitaires collectifs ont été équipés d'urinoirs à poussoir manuel permettant de rincer les urinoirs indépendamment les uns des autres.
- 8 collecteurs aériens d'eau ont été positionnés près des principaux bâtiments et 2 citernes de collectes d'eau d'une capacité de 5 000 litres ont été enterrées. Ces équipements récupèrent l'eau de pluie qui est ensuite réutilisée pour arroser les plantations.

Gestion de l'énergie

- 100% de l'énergie consommée provient de sources renouvelables.
- 100% des éclairages allumés plus de 5 heures par jour (bar/restaurant, réception, etc.) sont équipés d'ampoules basse consommation. En complément, des ampoules basse consommation remplacent progressivement les ampoules traditionnelles pour assurer l'éclairage des hébergements.
- Les appareils électroménagers (réfrigérateurs, congélateurs, lave-vaisselle, machine à laver, sèche-linge) sont remplacés au fur et à mesure par des équipements classés A.
- Des panneaux solaires ont été installés pour assurer le chauffage de l'eau de la piscine. En complément, une couverture est mise en place chaque soir pour éviter que la température de l'eau baisse de façon importante : la perte est désormais limitée à 1°C.
- Le bâtiment d'accueil a été doté d'une toiture végétalisée et d'une isolation en ouate de cellulose.

Gestion des déchets

- Un tri sélectif complet a été systématisé avec la mise en place de containers spécifiques pour 6 familles de déchets : le verre, le plastique, le carton et le tetra-pack, les piles électriques, le métal et le papier. Le camping procède à une gestion spécifique de ses déchets dangereux (matériels électriques et électroniques, piles) ainsi que des cartouches d'encre et de toner.
- Les alèses textiles sont collectées, triées et acheminées vers un centre de recyclage.
- Les fournitures jetables ont été remplacées par des fournitures recyclables. Par exemple, les gobelets en plastique utilisés lors du pot d'accueil ont été remplacés par des gobelets en maïs.

Bonnes pratiques

- Les déplacements à l'intérieur du camping pour faire le ménage, assurer l'entretien ou accompagner les clients s'effectuent exclusivement en voiturettes électriques.
- Pendant la saison estivale, une navette gratuite est proposée aux clients qui désirent aller à la plage ou en ville sans utiliser leurs véhicules individuels.
- Tous les services du camping utilisent des produits d'entretien et du papier de bureau de préférence porteur de l'Ecolabel Européen.
- Le restaurant utilise des produits alimentaires locaux qui sont préparés et cuisinés sur place.
- Une association propose 5 jours par semaine des ateliers ludiques d'éducation à l'environnement.
- Des consignes ont été affichées dans le camping et les logements pour sensibiliser les clients aux écogestes (lumières, chauffage, tri des déchets).

Partenaires mobilisés

- ADEME
- AFNOR

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Mots clés

Dernière actualisation

Mars 2021

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Celine SCHEUER

celine.scheuer@ademe.fr

Direction régionale toutes les régions